

HAITI

Point 7 de l'ordre du jour : Universalisation

Déclaration prononcée par M. Max Boutin, au nom d'Haïti à la 4^e conférence des Etats Parties au Traité sur le commerce des armes, Tokyo 23 Aout 2018

Monsieur le Président,

La délégation haïtienne voudrait se joindre aux autres voix qui l'ont précédée pour saluer votre leadership dans la conduite des travaux de cette 4^e conférence des États parties au traité sur le Commerce des armes (TCA) . Elle profite également de cette occasion pour remercier le pays hôte, le Japon , de son hospitalité. Et toutes nos félicitations à l'Ambassadeur Koronen pour ce rapport exhaustif qu'il a présenté à la Conférence.

Du point de vue d'Haïti, le traité sur le commerce des armes représente un pas important de la Communauté internationale vers un meilleur contrôle des armes conventionnelles, maillon indispensable pour réduire les souffrances humaines. L'Universalisation du TCA et sa mise en œuvre effective ne pourront que renforcer la paix, la sécurité et la stabilité internationales et elle aidera à créer un environnement idoine pour la réalisation des objectifs de développement durable.

En effet, pendant longtemps à cause de l'utilisation illégale et du trafic illicite des armes légères, Haïti a payé un coût assez élevé en vies humaines. En Haïti, Les armes légères et de petit calibre restent et demeurent les principaux instruments de la violence armée et ont un impact considérable sur le développement socio-économique. Cette situation constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement haïtien qui a déjà pris plusieurs mesures au niveau interne , en vue de parvenir , à travers l'établissement de base de données et de marquage , à un meilleur système de contrôle des armes sur le territoire .

Haïti, signataire du TCA depuis le 21 mars 2014, réaffirme sa détermination à devenir partie. En dépit de nombreux défis auxquels le Parlement haïtien fait face , ma délégation reste persuadée que l'Assemblée nationale ne tardera pas à sanctionner ledit traité qui a été soumis à son appréciation en 2016, pour permettre à Haïti de devenir bientôt membre à part entière de la grande famille du TCA.

La délégation haïtienne salue les initiatives qui ont été prises tout au long de ce mandat, tant par la Présidence, le Secrétariat et d'autres acteurs y compris la société civile en vue de sensibiliser le plus grand nombre de décideurs sur les enjeux de ce traité. La participation à des forums internationaux de parlementaires ou encore la présentation du TCA à certaines rencontres régionales spécialisées, la mobilisation des Ambassades représentent des initiatives intéressantes qui ont retenu notre meilleure attention .

Elle encourage tous les acteurs à poursuivre cette campagne de sensibilisation autour des objectifs du TCA, tout en prenant en compte les besoins des différents Etats dépendamment de leurs positions soient signataires ou non.

Ma délégation reste persuadée que le VTF , le Fonds d'assistance volontaire , tel qu'il est conçu, reste un excellent instrument qui pourrait aider à progresser vers les objectifs d'universalisation et de mise en œuvre du traité . Ainsi, ma délégation félicite tous les Etats qui à ce jour, ont contribué à alimenter ce fonds et encourage du même coup ceux qui ne l'ont pas encore fait à rejoindre ce mécanisme.

Haïti soutient l' universalisation et la mise en œuvre effective de cet important instrument . Mon pays soutient les efforts de ces importants groupes de travail et félicite les présidents pour les rapports si encourageants qui ont été soumis à la Conférence .

Nous profitons de cette occasion pour saluer les 5 derniers membres de la famille du TCA en l' occurrence, le Chili, le Cameroun, la Palestine, le Kazakhstan le Brésil. Leurs actions, a plus d' un titre, servent d' inspiration et de motivation pour inciter d' autres pays qui sont encore en dehors du traite à se rallier à cet instrument .

Monsieur le Président,

Ma délégation réaffirme l' engagement d' Haïti à lutter en coopération avec tous ses partenaires contre la prolifération ,le trafic illicite des armes et à devenir partie au TCA , dans le meilleur délai.

Je vous remercie.